

CHAPITRE 1

LA MISE À L'ÉPREUVE (1214-1237)

Louis naît probablement le 25 avril 1214 à Poissy : cette ville, située à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Paris, est une des résidences fréquentées par le roi de France. C'est aussi un palais donné par Philippe Auguste à son fils le futur Louis VII « le Lion », lors du mariage de ce dernier avec Blanche de Castille. Louis IX est le second fils né de leur union ; la mort prématurée de son frère aîné, Philippe, en 1209, fait de lui l'héritier du trône capétien.

L'HÉRITAGE CAPÉTIEN

C'est à l'âge de douze ans que Louis IX perd son père, Louis VIII. Ce dernier meurt d'une violente attaque de dysenterie à Montpensier, durant la nuit du 7 au 8 novembre 1226. La « régence » est assurée par sa mère, Blanche de Castille. Elle a été préférée dans ce rôle au demi-frère de Louis, Philippe Hurepel, comte de Boulogne (fils naturel de Philippe Auguste et d'Alix de Méranie). Le terme « régence », bien pratique ici, est en fait anachronique : comme l'a récemment souligné Murielle Gaude-Ferragu (2014), le mot « régent » n'apparaît dans les sources qu'en 1316 et la notion de « régence » qu'en 1380. Dans le cas de Blanche de Castille, un acte versé au Trésor des Chartres précise bien que Louis VIII, sur son lit de mort, place son fils et successeur

ainsi que son royaume et ses autres enfants, sous le « bail et la tutelle » de la reine en attendant que Louis atteigne l'âge légal : Blanche est finalement la « baillistre et la tutrice des enfants » (Richard, 2012). Les sources hagiographiques ou encore Joinville (l'ami et le biographe du roi) ont sans doute exagéré l'influence religieuse et morale, de Blanche sur son fils : c'est elle qui lui inspire l'amour de Dieu, l'horreur du péché mortel. L'historiographie l'a également présentée comme une femme dominatrice : certains historiens comme Gérard Sivéry (1990) ont nuancé, voire remis en question ce point de vue. C'est une figure politique majeure de ce siècle comme l'a minutieusement montré la biographie récente de Lindy Grant (2016).

Le jeune prince est incité à suivre l'exemple de son père, mais aussi de son grand-père, Philippe Auguste. L'historien semble malheureusement condamné à ne connaître que peu de chose concernant l'éducation de Louis : nous ne savons ni qui le forma aux métiers des armes, ni même le nom de son précepteur. Par la suite, les deux grands ordres mendiants, les franciscains et les dominicains prétendirent avoir joué un rôle majeur dans sa formation : au début du ^{xiv}^e siècle, l'auteur dominicain (anonyme) d'une biographie du roi intitulée *Beatus Ludovicus* prétend que ses précepteurs furent des frères de l'ordre prêcheur. Plus tard, lorsque cette biographie fut intégrée dans l'office liturgique du roi, le scribe ajouta qu'il s'agissait non seulement de dominicains, mais aussi de franciscains. Il n'est donc guère possible de tirer grand-chose de ces sources, rédigées *a posteriori*. En tous les cas, le prince sait assez de latin pour écouter les offices ou même un sermon. On a conservé la *Bible moralisée* que Blanche a fait réaliser pour son fils dans les années 1226-1234 : les versets bibliques y sont accompagnés de 5 000 enluminures et de leçons de morale. Le jeune Louis dispose aussi de traités de bon gouvernement, appelés « miroirs aux princes » : il y est invité à pratiquer les vertus, à fuir les vices grâce à des exemples puisés dans la Bible, l'Antiquité et l'histoire du royaume. Plusieurs miroirs sont ensuite composés à la demande du roi ou devaient lui être dédiés tels le *De morali principis institutione* du dominicain Vincent de Beauvais (vers 1261-1262), l'*Eruditio regum et principum* du franciscain Guibert de Tournai (vers 1259), le *Morale*

somnium pharaonis sive de regia disciplina du cistercien Jean de Limoges (vers 1255-1260), sans oublier les *Enseignements à Philippe* que Louis IX écrivit pour son propre fils.

Louis eut de nombreux frères et sœurs. Parmi eux, il semble avoir été proche de son frère Robert, le comte d'Artois et de sa sœur Isabelle. Avant de partir pour ses expéditions méridionales, son père, Louis VIII avait organisé sa succession. Il désignait Louis comme son successeur ; il accordait l'Artois à son second fils Robert, le Maine et l'Anjou à Jean, le Poitou et l'Auvergne à Alphonse, les autres fils étant destinés à une carrière cléricale (comme Philippe Dagobert). Au moment de la mort de son mari, Blanche était enceinte d'un autre fils, le futur Charles d'Anjou. Les territoires accordés par Louis VIII à ses enfants correspondaient aux conquêtes que son propre père Philippe Auguste et lui-même avaient réalisées. Elles annoncent la pratique des apanages qui permet de doter les fils puînés *ad panem* (littéralement « pour donner du pain », cette expression ayant donné le mot « apanage » qui n'apparaît dans les sources qu'au début du XIV^e siècle) afin qu'ils puissent tenir leur rang.

En 1226, le jeune Louis et sa mère héritent d'une administration déjà efficace mise en place par leurs prédécesseurs, notamment les baillis et les sénéchaux envoyés dans le royaume par Philippe Auguste, bien connus des historiens grâce à l'ordonnance de 1190. Dans un premier temps, Blanche dispose des anciens officiers de son mari et même de son beau-père pour gouverner : on peut citer le chancelier frère Guérin (mort en 1227), le chambrier (chef de chambre) Barthélemy de Roye (mort en 1237), le connétable Mathieu de Montmorency et le bouteiller Robert de Courtenay (chargé de l'approvisionnement en vin). Philippe Auguste laisse à son petit-fils un domaine royal (c'est-à-dire l'ensemble des terres et des droits dont le roi est le seigneur direct) quatre fois plus étendu qu'au début de son règne. La Normandie, l'Anjou et le Poitou sont conquis entre 1202 et 1208. Ses acquisitions sont consolidées par la victoire de Bouvines en 1214 remportée sur l'empereur romain germanique Otton IV et son allié le roi d'Angleterre Jean sans Terre : ce dernier, vaincu, ne conserve sur le continent que la Guyenne (c'est-à-dire Bordeaux et sa région). Grâce à ces acquisitions territoriales,

les recettes du royaume augmentent et leur gestion en est améliorée (Baldwin, 1991).

Le jeune roi est cependant confronté à plusieurs problèmes. Le premier d'entre eux est la menace hérétique dans le sud : c'est la France méridionale que Louis VIII visait lors de la croisade contre les « cathares ». Ce terme est attesté pour la première fois vers 1160 à l'occasion de la tenue d'un tribunal ecclésiastique à Cologne. Il est « inventé » par le théologien Eckbert de Schönau (Brunn, 2006) et utilisé par les clercs du Nord pour désigner l'hérésie « cathare » dans le sud-ouest de la France actuelle. Il s'agit d'une religion complexe, parfois qualifiée de dualiste : il existerait deux principes, un dieu bon, visible et salvateur, et un dieu mauvais, visible, qui conduit les âmes à leur perte. Le comte de Toulouse, accusé d'être favorable aux « cathares », doit alors affronter son suzerain : Louis VIII prend la croix, s'empare d'Avignon en territoire d'Empire (Balossino, 2014), soumet le Languedoc et meurt lors de son retour vers Paris. Le nouveau comte Raimond VII de Toulouse (1197-1249) veut reprendre le combat pour récupérer une partie de ses terres. Les mécontentements des barons s'amplifient à l'occasion de la régence, mais ils ont débuté dès la fin du règne de Louis VIII. Enfin, malgré l'échec de Bouvines, le nouveau roi d'Angleterre Henri III (1216-1272) a toujours des prétentions en France.

LE SACRE ET LA RÉVOLTE DES BARONS (1226-1234)

Louis IX est sacré à Reims le 29 novembre 1226. Désormais, l'autorité royale est suffisamment solide pour que le prince ne soit pas sacré du vivant de son père. Philippe Auguste avait été sacré en 1179, alors que son père régnait, mais lui-même s'était abstenu de faire sacrer son propre fils avant sa mort. En 1226, la cérémonie est organisée rapidement, dans un contexte difficile après le décès prématuré de Louis VIII : ce dernier, mort le 8 novembre à l'âge de 35 ans, est inhumé à Saint-Denis le 15 du même mois.

Le sacre de Louis IX a lieu à Reims, dans une cathédrale en construction, puisque la façade actuelle n'est achevée qu'à la fin

du XIII^e siècle. Comme l'a rappelé Patrick Demouy (2014), aucun récit du sacre n'a été conservé. Les historiens ne savent donc pas quel est l'*ordo* c'est-à-dire le rituel utilisé, puisque celui-ci n'était pas encore stabilisé à cette date. Soit ce sont les livres liturgiques des clercs de la chapelle royale qui ont été utilisés, soit c'est un des deux pontificaux (des livres des cérémonies) de l'évêque de Reims qui a servi. Il n'est pas exclu, enfin, que le rituel utilisé ait été celui décrit par l'ordinaire de l'église de Reims, un manuscrit donnant des instructions pour la célébration, daté des années 1230. Il existe par ailleurs un *ordo* dit « de Saint Louis », mais il est plus tardif. Finalement, comment peut-on reconstituer les étapes de ce sacre ? Les spécialistes s'accordent pour penser que le roi a d'abord été reçu à Reims la veille du sacre. Le jour dit, le roi est conduit à l'autel : l'archevêque lui demande de maintenir et d'observer la foi catholique, de protéger les églises, de maintenir la paix et la justice, de défendre le royaume et d'en chasser les hérétiques. Le roi, vêtu d'une tunique de soie et d'une chemise ouverte reçoit successivement les chausses, les éperons, l'épée et le fourreau. Ensuite, le roi, agenouillé, reçoit l'onction sur la tête, la poitrine, les épaules et les mains. Puis Louis revêt une tunique couleur hyacinthe, un manteau, l'anneau, le sceptre et la verge terminée par une main d'ivoire. Enfin, l'archevêque prend la couronne et la pose sur la tête du roi : elle est soutenue par les pairs de France, traditionnellement au nombre de douze. Cependant, les rangs au sein des six pairs laïques durent être clairsemés : depuis la victoire de Philippe Auguste à Bouvines (1214), il n'y a plus de duc de Normandie et le roi d'Angleterre est duc d'Aquitaine. Les relations sont alors tendues avec le comte de Toulouse et un de ses proches soutiens, Thibault IV, le comte de Champagne. Les absents sont donc nombreux, laissant présager des défiances envers la régente et l'agitation des barons.

En effet, quelques semaines plus tard, plusieurs coalitions successives de barons se mettent en place contre le jeune roi et surtout la régente. Il s'agit d'un groupe « à géométrie variable » organisé autour de quatre piliers : Philippe Hurepel, le comte de Boulogne, d'Hugues X de Lusignan (dit Le Brun) comte de la Marche et de Pierre Mauclerc, comte de Bretagne auxquels il convient parfois d'ajouter Thibaut IV

comte de Champagne, connu aussi en tant que lettré et poète. Si en apparence, la succession chronologique des coalitions semble relativement claire (comme en témoigne le tableau), avec des barons coalisés contre la régente et le jeune prince, la situation est en fait bien plus complexe, comme l'a souligné Jean Richard : à ces rébellions contre l'autorité royale s'ajoutent des guerres privées (notamment contre le comte de Champagne, dans lesquelles le roi hésite à intervenir) ainsi que les effets des ressentiments anglais.

Les barons ont des motifs de mécontentement communs, mais aussi des raisons personnelles qui les poussent à la rébellion. Tous semblent remettre en question le pouvoir de la régente Blanche de Castille, critiquée pour son origine étrangère ; en outre, ils exigent certaines terres, mais pour des motifs divers. Celui dont les raisons sont les plus claires est Pierre Mauclerc : sa femme, héritière du comte de Bretagne, était morte en 1221 et il devait renoncer à ce fief à la majorité de son fils. Il souhaitait donc faire annuler le mariage de Ferrand comte de Flandre (un des vaincus de Bouvines) afin de pouvoir épouser la femme de ce dernier, Jeanne de Flandre, héritière du comté. Mais Louis VIII était intervenu pour faire échouer ce projet. Hugues de Lusignan, lui, devait récupérer les conquêtes faites par Louis VIII aux dépens du roi d'Angleterre en Aquitaine : il est donc déçu que le roi de France ait fait porter ses efforts sur Toulouse, et non Bordeaux. De son côté, Thibaut de Champagne est plus versatile, soutenant tour à tour un camp puis un autre.

En 1226-1227 se déroule la première de ces rébellions. Pierre Mauclerc, furieux de ne pas pouvoir faire aboutir son remariage, se rapproche d'Hugues de Lusignan et du roi d'Angleterre Henri III. Tous les barons remettent en cause la légitimité des conquêtes réalisées aux dépens des Plantagenêts. Pierre Mauclerc place des garnisons dans plusieurs de ses châteaux (Bellême, Saint-James de Beuvron). La régente obtient alors allégeance de la part de Thibaut qui quitte ses alliés. Cette première coalition s'achève avec les traités de Vendôme. Le premier traité concerne Pierre Mauclerc : celui-ci donne sa fille en mariage à Jean, le frère de Louis IX et obtient un certain nombre de villes (Angers, Le Mans entre autres). Le second traité concerne Hugues X

de Lusignan : sa fille est promise à Alphonse (le futur Alphonse de Poitiers), un autre frère de Louis IX et il obtient une rente importante en dédommagement des terres autrefois promises.

Les différences coalitions de barons

| Date | Principaux meneurs | Rôle du roi d'Angleterre dans les coalitions | Résultats |
|-----------|--|--|--|
| 1226-1227 | Pierre Mauclerc Hugues de Lusignan Thibaut de Champagne (au début) | alliance du roi avec Pierre Mauclerc mariage prévu avec Yolande, fille du comte de Bretagne | 1227 : traités de Vendôme |
| 1228 | plusieurs barons de Dreux, Châtillon, Coucy Philippe Hurepel | | Serment de fidélité demandé aux villes |
| 1229-1231 | Pierre Mauclerc (et certains de ses vassaux) | Fait hommage au roi d'Angleterre | 4 juillet 1231 : trêve de trois ans signée à Saint-Aubin-du-Cormier. |
| 1234 | Pierre Mauclerc | Débarquement envisagé de l'armée anglaise | Novembre 1234 : soumission de Pierre Mauclerc |

Malgré ces traités, les tensions se poursuivent : les autres barons se réunissent à Corbeil, près de Paris, et envisagent même d'enlever le prince afin de l'éloigner de sa mère. Cet épisode marqua beaucoup le roi, comme le raconte Joinville : le jeune Louis et Blanche sont obligés d'attendre à Monthléry que des gens de Paris viennent les chercher pour les ramener à la capitale. Dès 1228, Philippe de Hurepel, sollicité par plusieurs barons, fortifie Calais : Blanche est accusée de divers maux, par exemple d'avoir puisé dans le trésor royal ou de retarder à dessein le mariage du roi.

Une nouvelle conjuration voit le jour en 1229, dirigée par Pierre Mauclerc. Dangereuse, elle va durer trois ans. En octobre 1229, Pierre Mauclerc a prêté hommage au roi d'Angleterre. Blanche de Castille et son fils rassemblent l'ost (c'est-à-dire ceux qui doivent au roi un service militaire) au mois de décembre : seul Thibaut de Champagne se présente avec un contingent honorable de 300 chevaliers. Le camp capétien parvient à prendre la place forte de Bellême et la place voisine, La Perrière, se rend. Pierre Mauclerc fuit alors en Angleterre pour demander de l'aide au roi Henri III. Avec son soutien, il débarque à Saint-Malo le 3 mai 1230 et gagne Rennes puis Nantes. L'armée du roi de France prend la forteresse de Clisson, puis celle d'Ancenis (respectivement au sud et à l'est de Nantes). Henri III, confronté à de graves difficultés financières, se contente d'une courte promenade militaire avant de retourner en Angleterre dès le mois d'octobre. Finalement, des pourparlers s'engagent et une trêve de trois ans est signée, le 4 juillet 1231 à Saint-Aubin-du-Cormier.

En juin 1234, la période de trêve signée à Saint-Aubin-du-Cormier s'achève et la guerre reprend aussitôt : Louis IX, tout juste marié comme on le verra, rassemble une armée considérable qui s'empare de plusieurs places fortes (Châteaueaux, Oudon et Châteaubriant). Abandonné de nouveau par Henri III, Pierre Mauclerc se rend à Paris en 1234 pour se soumettre au roi de France.

Au même moment, la régente et le roi décident d'intervenir dans les affaires de Champagne : contrairement aux conflits que nous venons d'évoquer, il s'agit cette fois d'une guerre privée dans laquelle le jeune roi décide de s'immiscer. Jean Richard (1983) consacre plusieurs pages à ces affaires de Champagne : Thibaud IV de Champagne, on l'a dit, semble d'abord s'opposer en 1226 à la régente, puis se rallie ensuite au camp de Blanche et de Louis. Les barons se rebellent contre lui. Les raisons en sont multiples : ils lui reprochent de les avoir trahis en changeant de camp, de ne pas avoir assez soutenu le roi Louis VIII. Leur mécontentement vient sans doute aussi des extensions territoriales du comte de Champagne, ce qui les conduit à remettre en question la légitimité de Thibaut à la tête de son comté, au profit des descendants d'Henri II, comte de Champagne. Les hostilités prennent un tour